

Défilé de Pierre Lys et Gorges Saint Martin

(SI00000502 - SI00000148 : 2 arrêtés de classement)



Département : Aude

Communes : Belvianes-et-Cavirac, Saint-Martin Lys (1) ; Quirbajou (2)

Date de création : Arrêté du 12 décembre 1946 (1) ; Arrêté du 5 mai 1947(2)

Superficie : 546 ha (1) ; 121 ha (2)

Carte IGN 1/25 000^e : 2248 ET



Motivation du classement :

Le classement du défilé de Pierre-Lys a été motivé par son caractère pittoresque et sa grande qualité paysagère. Il s'agit de gorges très étroites, formées par de véritables murailles rocheuses s'élevant de part et d'autre du torrent de la rivière Aude.

La procédure de classement a également été mise en œuvre face à la menace d'un projet d'aménagement hydroélectrique, qui impliquait l'assèchement total des gorges de Pierre-Lys et la transformation du paysage.



Passage de la D117 dans le défilé de Pierre-Lys (mai 2007).



La rivière de l'Aude à l'entrée du défilé (mai 2007).



La voie taillée dans la corniche au XIX^e siècle surplombe l'Aude (mai 2007).

Description du site :

➤ Composantes paysagères et naturelles :

Entre Axat et Quillan, le site classé suit le cours de l'Aude sur plus de 5 km, du Pont d'Aliès jusqu'à la sortie du défilé de Pierre-Lys, plus en aval. Le site classé est composé de plusieurs unités paysagères axées sur la rivière de l'Aude : une vallée encaissée aux versants boisés (gorges de Saint-Martin) en amont du village de Saint-Martin Lys, et un défilé abrupt et étroit (défilé de Pierre-Lys) en aval du village.

En aval du Pont d'Aliès, les gorges de Saint-martin constituent une vallée encaissée aux versants boisés de hêtres, pins sylvestres et chênes pubescents. Les sommets de ces versants s'élèvent à environ 600 à 800 m d'altitude. De part et d'autre de la rivière de l'Aude, les terrains alluvionnaires sont propices aux cultures. Après avoir dépassé le petit village de Saint-Martin Lys, implanté en rive droite de l'Aude, s'annonce l'entrée du défilé de Pierre-Lys, marquée par un tunnel routier.



Le défilé de Pierre-Lys est impressionnant par son étroitesse, qui n'excède pas les 20 m de large au niveau du passage de la route. C'est la rivière Aude qui a creusé ce passage accidenté, pour pouvoir franchir une série de chaînons calcaires perpendiculaires à son cours. Elle a ainsi formé des falaises verticales hautes de 400 à 600 m, se terminant par des éperons rocheux acérés.

L'univers très minéral du défilé de Pierre-Lys est agrémenté de quelques arbustes qui s'accrochent tant bien que mal aux abruptes versants. Au fond de ce défilé l'Aude s'écoule en un torrent bruyant, procurant un terrain de jeux exceptionnel pour les sports d'eau vive. La toponymie concourt à la poésie des lieux : « le trou du Curé » (à la sortie en aval), « les murailles du diable », « l'Isle Redonde »...

Quand on arrive depuis Carcassonne, après avoir traversé un paysage de vignoble, l'entrée dans ce couloir vertigineux créé la surprise. Le passage de la route a nécessité le percement de plusieurs tunnels et la construction d'encorbellement, dès le début du XIXe siècle. A plusieurs endroits l'ancienne voie ferrée est visible, disparaissant parfois dans des tunnels, et traversant l'Aude grâce à un viaduc métallique.

➤ **Histoire :**

Les villageois de Saint Martin Lys ouvrirent une première voie en 1814, creusant à la pioche des tunnels, afin de faciliter l'accès aux Pyrénées. Aujourd'hui des traces de ce chemin en corniche creusé dans la roche sont encore visibles, on y accède à partir de l'aire de stationnement située à l'entrée amont du défilé.

L'ouverture de cette route est accompagnée un peu plus tard par la construction de la voie ferrée reliant Quillan à Rivesaltes, réalisée en plusieurs phases : ouverture en 1878 de la première section, puis 1904 pour la section au parcours le plus difficile, de Quillan à Saint-Paul de Fenouillet (passage du défilé de Pierre-Lys). Cette ligne ferroviaire, souffrant de l'exode rurale et du développement de l'automobile, est fermée aux voyageurs dès 1939. La section traversant les gorges des Saint Martin et le défilé de Pierre-Lys est très endommagée, les voies ont été déposées en 1990. Mais depuis 2002, un autorail touristique fait revivre une partie cette voie.

➤ **Activités humaines :**

- La D117 longe l'Aude, traversant le site classé du Nord au Sud.
- Fréquentation touristique.
- Pratique des sports d'eau vive : 30 000 personnes pratiquent ici chaque année le rafting, la nage en eau vive et le kayak.
- Escalade : rocher école de Belvianes et grandes voies.
- Un sentier relie le village de Belvianes au Belvédère du Diable qui surplombe le canyon.
- Village de Saint-Martin Lys habité.
- Usine de concassage de dolomie au niveau de l'ancienne gare de Saint-Martin.
- Camping et auberge de jeunesse au Pont d'Aliès.



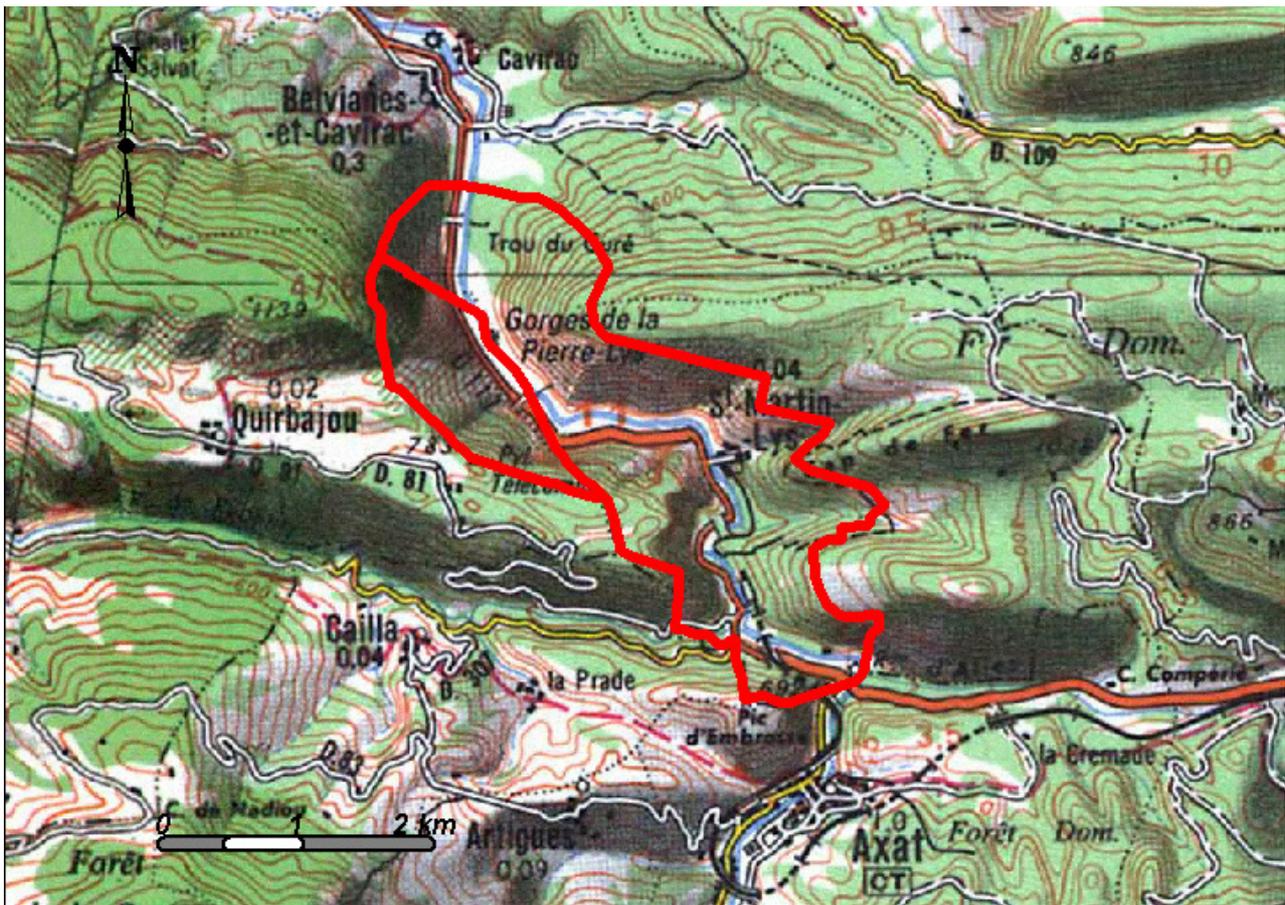
L'entrée du défilé de Pierre-Lys, côté amont (mai 2007).



Les falaises du défilé se terminent parfois par des pics acérés (mai 2007).



Document cartographique :



En rouge le périmètre des deux sites classés du défilé de Pierre Lys et des gorges de Saint-Martin.
Fond de carte : IGN BD Carto 1/100 000°. <http://carto.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/>

Etat des lieux et enjeux :

➤ **Evolution du périmètre classé :** Pas de modification.

➤ **Etat actuel de conservation du site :**

Dégradation importante du paysage par des aménagements routiers en béton structuré peu respectueux du site : murs de soutènement, parapets, tunnels, élargissement de la route à plusieurs époques, aménagement non paysager de deux aires de pique-nique à l'entrée et à la sortie du défilé.

➤ **Problèmes :**

- Risque d'éboulement (un éboulement s'est produit en 1985).
- Nombreux points noirs paysager : Pont d'Aliés, parapets et murs de soutènement, usine de concassage, aménagement médiocre des aires de stationnement...

Inventaires et mesures de protection concernant le site classé :

➤ **Inventaires concernant le site classé :**

- ZNIEFF [n°0000.2041](#), type 2, « Gorges et bassin supérieur de Rebenty », 6797 ha.
- ZNIEFF [n°0000.2046](#), type 2, « Forêt domaniale des Fanges », 3270 ha.
- ZNIEFF [n°0000.2050](#), type 2, « Gorges de la Pierre-Lys », 1100 ha.



➤ **Autres mesures de protection touchant le site classé :**

- Site inscrit « Le défilé de Pierre Lys et Gorges Saint Martin », arrêté du 13 décembre 1946.
- Site inscrit « Gorges du Rebenty », arrêté du 16 septembre 1963.
- ZPS [FR9112009](#) « Pays de Sault », 71 500 ha.
- SIC [FR9101468](#) « Bassin du Rebenty », 8586 ha

Gestion du site et principes d'action :

➤ **Propriétaires fonciers :**

Terrains communaux en majorité : falaises du défilé, petites parcelles dispersées des forêts communales de Belvianes, de Quirbajou, et de Saint-Martin.

➤ **Gestionnaires et orientations pour la gestion du site :**

Le Conseil Général de l'Aude est le principal gestionnaire local du défilé de Pierre-Lys et des gorges de Saint-Martin, puisqu'il entretient et aménage la route départementale D117 (route mais et ses abords, tunnels et murs de soutènement, aires de stationnement etc.).

L'étude menée par la DRAE en 1991 sur la mise en valeur de la rivière Aude définissait notamment des préconisations pour le défilé de Pierre Lys. Mais les actions proposées pour améliorer le site n'ont pas été réalisées. Aujourd'hui il serait nécessaire de redéfinir les besoins de mettre en œuvre les actions nécessaires (aménagement adapté des aires de stationnement, traitement des abords de la route et des ouvrages, accès pour les sports nautiques, valorisation du village de Saint-Martin Lys et des anciens ouvrages ferroviaires...).

Sources :

BAILLS Christelle, juillet 2001, *L'appel du paysage, aménagement du défilé de la Pierre-Lys dans l'Aude, l'art et la technologie au service de la nature*, Travail Personnel de Fin d'Etude, Ecole d'Architecture de Montpellier.

SOCIETE D'INGENIERIE POUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT, octobre 1991, *Richesses naturelles et patrimoine de la rivière Aude : inventaire, analyse et valorisation*, DRAE Languedoc-Roussillon.

<http://www.patrimoine-quillan.com/pierrellys.htm>

http://www.tpcf.fr/affichage_theme.php?no_theme=64

<http://grizzli.beat.free.fr/fer/trains/cathare/ap.htm>



Première voie piétonne taillée dans la corniche à partir de 1814 (mai 2007).



Aménagements réalisés pour le passage de la D117 dans le défilé de Pierre-Lys: murs de soutènement à gauche ; tunnel à droite (mai 2007).

